CFPPA de l'Hérault

# Brevet Professionnel Aménagements Paysagers (BP AP)

FORMATION EN CONTINUE

**Niveau 4**

**Préparer au métier de chef d'équipe ou d'ouvrier hautement qualifié en entreprise d'espaces verts ou en service espaces verts d'une collectivité**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des connaissances et des compétences permettant d'assurer les travaux nécessaires à la création et l'entretien d'un espace paysager ou d'un jardin : travaux d'aménagement, arrosage, décoration, choix et plantation de végétaux d'ornement, choix et utilisation de fertilisants et de produits phytosanitaires, entretien du matériel, relations avec les fournisseurs et les clients, encadrement d'équipe.
- Obtenir le diplôme de niveau 4 (BP AP) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans.
- Etre un demandeur d'emploi, inscrit à Pôle Emploi et avoir défini un projet professionnel dans le secteur.
- Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation et de positionnement.

## DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- **DURÉE :**
  - 10 à 12 mois (démarrage septembre ou octobre).
  - 910 heures au CFPPA et 420 heures en entreprise
- **ORGANISATION DE LA FORMATION :**
  - La formation en centre a lieu du lundi au jeudi en présentiel, et en stage en entreprise le vendredi.
  - Aucun frais de formation ne sera demandé. Le coût de la formation est pris en charge par le Plan Régional de Formation Occitanie et/ou dans le cadre du CPF Transition Pro
  - La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur..

EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault

CAMPUS AGROPOLIS

Occit' Agri formations

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

CODE RNCP : 38314 (24/11/23)
CODE NSF : 213214
FICHE MÉTIER ROME : A1203
CODE CPF : 296

CFPPA de l'Hérault

# PROGRAMME DE FORMATION

## SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

## ORGANISER LES TRAVAUX SUR UN CHANTIER D'AMÉNAGEMENT

- Préparer le travail pour un chantier
- Coordonner le travail sur le chantier

## RÉALISER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

- Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal
- Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

## RÉALISER DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE VÉGÉTAUX

- Réaliser des travaux de plantation
- Réaliser des travaux de végétalisation par semis

## METTRE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES

- Réaliser des murets et escaliers
- Mettre en place des revêtements

## S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS : UCARE

- Mettre en œuvre la maintenance du matériel motorisé de l'entreprise paysagère.

Taux de réussite 100%

Taux d'insertion 71%

Taux de satisfaction 81%

# MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le diplôme BP AP est constitué de 6 unités capitalisables (UC) correspondant à différentes capacités (blocs de compétences).
- Les UC sont évaluées sur des situations professionnelles permettant de valider les capacités visées. L'acquisition des 6 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 années.

# POURSUITES D'ÉTUDES

- **Débouchés métiers :**
  - Chef d'équipe d'entretien des espaces verts, paysagiste
  - Ouvrier d'entretien du paysage en entreprise privée ou collectivité territoriale
  - Jardinier paysagiste
  - Technicien paysagiste
- **Poursuite d'études :**
  - Certificats de Spécialisation (Arboriste-Élagueur,...)
  - BTSA Aménagements paysagers

# CONTACT

**CFPPA Agricole de l'Hérault - Site de Pézenas**

8, allée du Général Montagne, 34120 Pézenas

04.67.98.21.73 cfppa.pezenas@educagri.fr

*Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et présence d'un référent handicap sur le campus*

© EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault 2024 - I.Dantand - 11/03/2024